

CR Audio conférence du 11/06/2021

Mercato estival

M. BONARDI notre nouveau Directeur départemental prendra ses fonctions 28/06/2021 (probable RDV bilatéral le mardi 29/06).

M. DOUCET reprendra ses fonctions d'adjoint au Directeur.

Mme Sophie TONDOUX prendra ses fonctions au 01/09/2021 en remplacement de Mme VIARD mais arrivera probablement le 08/08/2021 pour prendre ses marques.

Point sanitaire :

Aucun cas récent à la DDFIP de l'Ain.

30 % des agents en télétravail dans l'Ain (30 % au niveau national).

Consigne à compter du 09/06/2021 : 3 jours de télétravail maximum.

Régime de droit commun : au 01/09/2021.

Les chefs de service doivent présenter le nouveau dispositif de télétravail à l'ensemble des agents.

Les chefs de services pourront exiger la présence de tous les agents un jour par semaine (le but relancer le collectif de travail).

Dans le cadre de cette nouvelle organisation du travail (télétravail) post-crise, les ambiances de travail ont souffert, les conséquences psychologiques sont difficilement mesurables, nécessité d'une vigilance particulière.

Les agents « fragiles » ne reprendront le présentiel qu'à la condition d'obtenir le feu vert par le Médecin de Prévention.

Bilan de la campagne IR :

Présentation dans le cadre d'un prochain CTL.

Au niveau national, baisse de 60 % de l'accueil physique mais augmentation de courriels et d'appels téléphoniques.

Le taux de décroché est plus que satisfaisant. La DG remercie les agents pour leur implication.

GT Mutation :

Information des OS en amont de la diffusion du mouvement dans Ulysse.

112 personnes avaient demandé une mutation. Pas de situation inextricable selon M. Maurage.

Beaucoup de vacance dans le département. Risque de surcharge au niveau du travail.

Le mouvement C Stagiaire sera la variable d'ajustement.

RIA :

Urgence d'une réouverture, vive inquiétude de M. Doucet.

Dossier à prendre à bras le corps.

Problèmes de moyen et de gouvernance.